



PREFECTURE DE LOT-ET-GARONNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 janvier 2010

Vigilance Météorologique : Interdiction de circulation des transports collectifs »

Le Préfet de Lot-et-Garonne vous informe que la vigilance niveau « orange » a été levée. Toutefois, compte tenu des mauvaises conditions de circulation, les transports collectifs de voyageurs **y compris les transports scolaires** sont interdits sur l'ensemble du réseau routier du département jusqu'à nouvel ordre.

Le Préfet vous invite à faire preuve de la plus grande vigilance sur les routes et à ne circuler qu'en cas de stricte nécessité.

Conseils de comportement :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer
- Renseignez vous sur les conditions de circulation
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol
- Signalez votre départ et votre destination à votre entourage
- Emmenez des boissons chaudes (thermos), des vêtements chauds, vos médicaments habituels, votre téléphone portable chargé.

CONTACTS PRESSE

Marie-Claude BOUSQUIER
☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50
marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.pref.gouv.fr

Joëlle MEURISSE
☎ 05 53 77 61 83
joelle.meurisse@lot-et-garonne.pref.gouv.fr